

**DEPARTEMENT DU
NORD
Arrondissement de Lille
Canton de Templeuve**



Tél. 03 20 79 60 11

REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE MOUCHIN
59310**

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL PERISCOLAIRE

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
COMPOSITION DE L'EQUIPE D'ANIMATION	3
INSCRIPTIONS	3
HORAIRES PERISCOLAIRES	4
LOCAUX	4
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET MOYENS D' ACTIONS	5
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	5
En termes de socialisation :	5
En termes de citoyenneté :	5
En termes d'éducation aux loisirs :	5
MOYENS D' ACTIONS :	6
Socialisation :	6
Citoyenneté :	6
Education aux loisirs :	6
LE PROJET D'ANIMATION	7
Accueil du matin :	7
Accueil du midi :	7
Accueil du soir :	8
La place du jeu et ses enjeux :	8

PRESENTATION

L'accueil périscolaire organisé par la commune de Mouchin est ouvert aux enfants âgés de 2 à 11 ans scolarisés à l'école Camille Desmoulins

Téléphone : 03.20.79.60.11

Mail : contact@mairie-mouchin.fr

COMPOSITION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

- AVERLAN Alice : Chargée de la coordination du périscolaire (titulaire du BAFA, BAFA, BEATEP)
- BEAUMONT Marie-Christelle : animatrice périscolaire (titulaire du BAFA)
- HESSCHENTIER Christelle : animatrice périscolaire (titulaire du BAFA)

INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription (fiche de renseignements, règlement intérieur) sont à retirer en Mairie lors de l'inscription en restauration scolaire.

Le dossier d'inscription est à compléter obligatoirement par le responsable légal de l'enfant et doit être rendu complet avant le premier jour de présence de l'enfant.

Sans dossier d'inscription, l'équipe d'animation s'autorise à refuser l'enfant.

- Pour la garderie, une inscription le jour même est valable mais il est fortement conseillé d'y inscrire au préalable son enfant pour une question de sécurité.

HORAIRES PERISCOLAIRES

	MATIN	MIDI	SOIR
LUNDI	7h15-9h	12h-13h30	16h30-19h
MARDI	7h15-9h	11h30-13h	16h30-19h
JEUDI	7h15-9h	12h-13h30	16h30-19h
VENDREDI	7h15-9h	12h-13h30	16h30-19h

LOCAUX

L'accueil périscolaire se déroule dans le complexe culturel « Alexandre Monet » et se compose :

- Salle garderie
- Salle dite « point jeune »
- Sanitaires
- La cour de l'école
- Le Foyer Rural

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET MOYENS D' ACTIONS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En termes de socialisation :

- Veiller à l'intégration de chacun
- Susciter à la fois le respect pour soi-même et envers autrui. Quel que soit les origines de l'enfant, sa situation familiale, son handicap, son physique, son âge, sa classe sociale, ses difficultés, la notion de respect est une priorité pour l'intégration de l'enfant
- Développer la solidarité
- Respecter le rythme de vie de chacun
- Créer un climat de confiance
- Responsabiliser et rendre autonome les enfants
- Favoriser l'ouverture d'esprit

En termes de citoyenneté :

- Développer la capacité d'écoute, l'esprit critique et autocritique
- Laisser l'enfant s'exprimer sur ses difficultés, ses attentes et ses envies
- Permettre à l'enfant d'être acteur de l'accueil périscolaire
- Montrer l'importance d'un groupe
- Encourager à participer et à s'impliquer

En termes d'éducation aux loisirs :

- Eveiller la curiosité
- Développer l'imaginaire de l'enfant
- Transmettre des connaissances
- Faire découvrir des activités, développer de nouveaux centres d'intérêts
- Permettre un enrichissement culturel
- Apprendre des techniques par l'activité
- S'amuser et apprendre à travers le jeu

MOYENS D' ACTIONS :

Socialisation :

- Proposer des jeux de coopération
- Valoriser les efforts de l'enfant, l'aider à l'exprimer et à aller vers les autres
- Déléguer certaines tâches sur la base du volontariat
- Instaurer un dialogue entre l'équipe d'animation et les familles
Nous sommes présents pour répondre aux attentes et aux questions des parents et à dialoguer avec eux en cas de comportement problématique de l'enfant
- Instaurer des règles de vies en début d'année
- Programmer et surtout laisser des temps libres où chaque enfant peut faire le choix de faire sa propre activité, notamment avant et après la classe

Citoyenneté :

- Veiller au respect des règles de vie
- Expliquer les conséquences qu'engendre le non-respect des règles de vie
- Donner la possibilité aux enfants de proposer des activités et de les choisir
- Inciter au tri sélectif
- Encourager les plus grands à aider les plus petits ou ceux en difficultés

Education aux loisirs :

- Proposer des activités variées et éducatives
- Préparer à l'avance les activités et présenter un modèle
- Exploiter les compétences des animateurs
- Aucune obligation de résultat
- Moduler le planning en fonction du nombre d'enfants, de leurs attentes ou de leur état de fatigue
- Apprendre à travers le jeu, la création

LE PROJET D'ANIMATION

Afin d'optimiser sa volonté d'aider l'enfant à s'épanouir pleinement, l'équipe d'animation propose des activités variées et enrichissantes en fonction du nombre d'enfants, de leurs attentes, de leurs besoins et de leurs centres d'intérêts.

Le but est de donner envie aux enfants et qu'ils se sentent bien.

Accueil du matin :

Les animateurs peuvent proposer aux enfants de jouer à des jeux de sociétés, des petits jeux. Il est important que les enfants puissent profiter de ce temps pour :

- Ne rien faire
- Lire
- Colorier / dessiner
- Jouer seul

Les enfants sont ensuite conduits dans l'école.

Accueil du midi :

Les enfants inscrits sont pris en charge dans la cour pour les primaires, dans la classe pour les maternels.

Après être passés aux toilettes et s'être lavés les mains, les maternels sont emmenés directement en restauration scolaire et sont servis par l'animateur en charge du groupe.

Les primaires, après passage aux toilettes, prennent en charge un petit afin de partir au restaurant scolaire.

A partir de la grande section, les repas sont servis en self.

Néanmoins, quel que soit l'âge de l'enfant, l'animateur veillera à ce que les enfants goutent à tous les aliments.

Le repas est un moment important au niveau de l'échange et de la communication entre enfants et adultes. C'est un moment important d'apprentissage par le respect des règles de vie en communauté.

Les enfants sont sollicités à la fin du repas pour débarrasser la table.

Les repas sont livrés en liaison froide par Api Restauration.

Accueil du soir :

Les enfants sont pris en charge dans la cour de l'école avant d'être conduit dans la salle de garderie.

Un goûter leur est proposé (fruits, pain au chocolat, yaourts, fromage) mais l'enfant peut avoir un goûter fourni par les parents.

L'enfant ayant été en activité toute la journée, il doit rester acteur de son temps de loisirs : il choisit l'activité à laquelle il veut participer.

Comme pour le matin, des activités peuvent être proposées mais le choix de l'enfant reste la priorité.

En fonction du temps extérieur, des jeux extérieurs sont proposés dans la cour de l'école.

En départs échelonnés, les enfants sont récupérés par leurs parents jusque 19h.

La place du jeu et ses enjeux :

Qu'il soit choisi ou encadré la place du jeu à son importance :

- Jeux sportifs : *se défouler, décompresser, s'ouvrir aux autres, respecter les règles et les personnes, développer la tolérance et l'esprit de compétition, jouer avec les autres, connaître ses limites et les dépasser...*
- Jeux collectifs : *apprendre à vivre en collectivité, dépense son énergie, se surpasser, favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité, respecter les règles et les personnes*
- Jeux de société
- Jeux de constructions, de créations
- Jeux symboliques : *comprendre / imiter le monde des adultes (jouer à la marchande, à la poupée...), se situer dans la société*

Dans le respect du projet éducatif, différentes animations sont proposées afin de « favoriser l'épanouissement physique et moral des enfants dans l'apprentissage de la vie collective ».

Sur ces temps bien spécifiques, il est important de laisser à l'enfant le choix de son activité, car ne l'oublions pas, ils sont en activités scolaires toute la journée. La garderie n'étant pas un lieu d'activisme mais bien de bien-être des enfants.